



# AUGMENTER LES INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DES JEUNES DANS LES SYSTÈMES AGROALIMENTAIRES EN AFRIQUE CE QUE LES DÉCIDEURS DOIVENT SAVOIR



CENTRE  
D'INVESTISSEMENT  
DE LA FAO

DOCUMENTS  
D'ORIENTATION SUR  
L'INVESTISSEMENT

Maria Lee, Pamela Pozarny et Melisa Aytekin

La région Afrique détient le pourcentage de jeunes le plus élevé au monde. La population des 15-35 ans est estimée à 420 millions de personnes (BAD, 2018). La part des jeunes ruraux devrait représenter 37 pour cent d'ici 2050 (FIDA, 2019). Plus de dix millions de nouveaux emplois doivent être créés chaque année d'ici 2035 pour absorber les nouveaux entrants sur le marché du travail, un immense défi en termes d'emploi des jeunes. L'urbanisation rapide, l'évolution des schémas de consommation et la numérisation sont en train de transformer les systèmes agroalimentaires (figure 1) et d'offrir aux jeunes, hommes et femmes, de vastes opportunités d'emploi et de création d'entreprises dans les chaînes de valeur agricoles et les systèmes alimentaires.

Les jeunes sont déjà en train de transformer les systèmes agroalimentaires africains, mais les conditions de travail laissent souvent à désirer. Diverses vulnérabilités et contraintes les empêchent d'apporter une contribution optimale à des systèmes agroalimentaires durables. Les femmes jeunes et celles vivant dans des situations rurales et fragiles se heurtent à des difficultés supplémentaires les amenant

souvent à la radicalisation, à des mécanismes d'adaptation négatifs ou à une migration forcée. Des politiques et un appui favorables permettraient aux jeunes de surmonter les contraintes et de saisir les opportunités offertes par les systèmes agroalimentaires, mais cela nécessite des investissements ciblés axés sur la jeunesse.

Le présent document d'orientation fournit un aperçu des *Directives en matière d'investissement en faveur des jeunes dans les systèmes agroalimentaires en Afrique* élaborées par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et la Commission de l'Union africaine (CUA). Il livre un processus détaillé et des conseils pratiques pour élaborer des programmes d'investissement axés sur les jeunes tenant compte de leurs besoins et dont ils sont partenaires. Les Directives s'adressent aux personnes chargées de concevoir et de mettre en œuvre des programmes d'investissement dans des systèmes agroalimentaires durables: gouvernements, partenaires financiers et techniques, secteur privé, société civile et jeunes eux-mêmes.

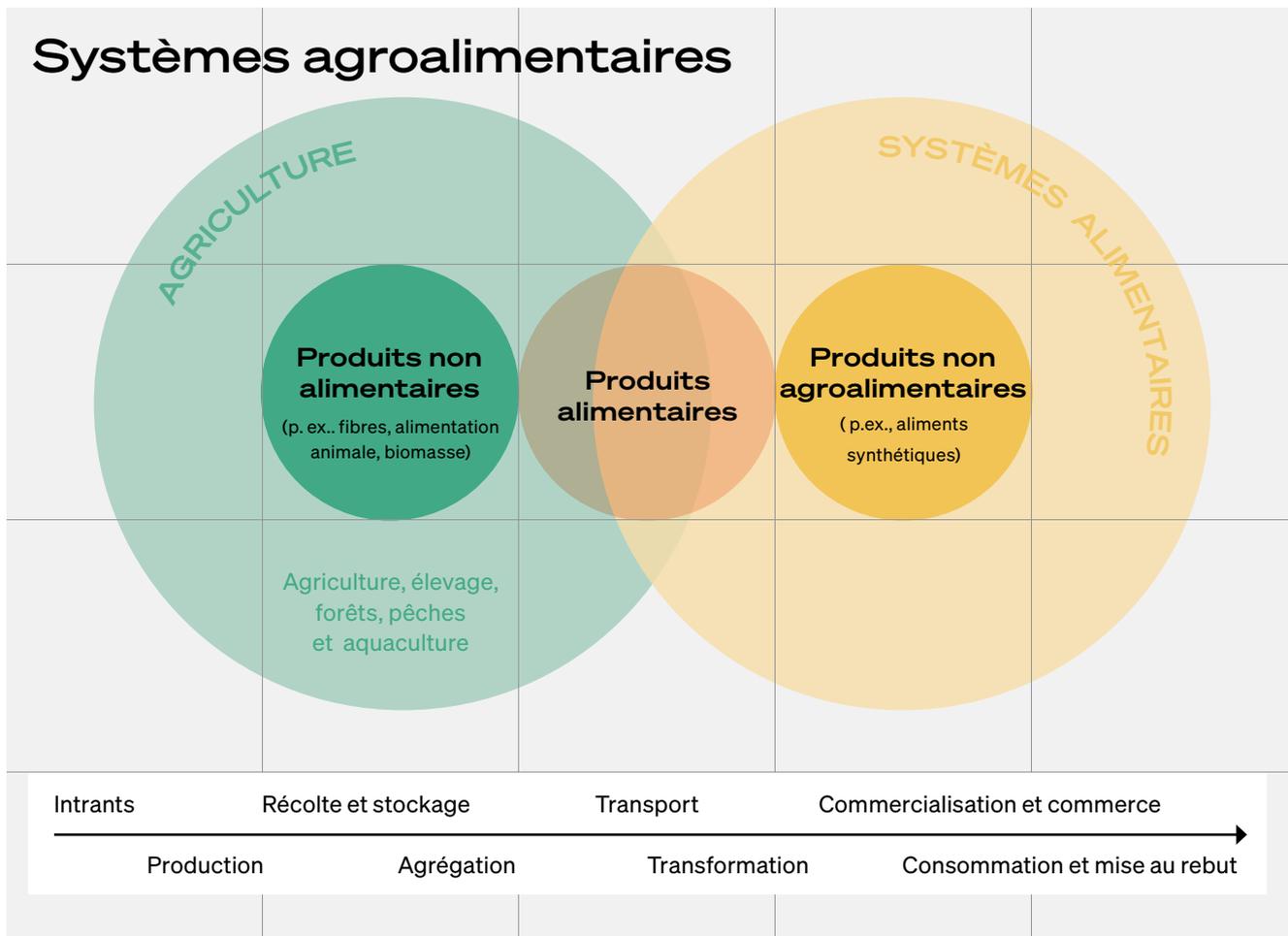


Figure 1

**Schéma des systèmes agroalimentaires**

SOURCE: Auteurs, adapté de la définition des systèmes agroalimentaires de la FAO, Forum mondial de l'alimentation

# Pourquoi est-il crucial d'investir dans la jeunesse pour assurer la durabilité des systèmes agroalimentaires?

La CUA rapporte que l'agriculture représente 70 pour cent des emplois en Afrique (CUA, 2021). Soixante pour cent des jeunes ruraux âgés de 15 à 35 ans occupent des emplois mal payés, précaires et à risque (FAO et ONUDI, 2021; OIT, 2020). Plus d'un jeune Africain sur cinq est sans emploi, déscolarisé ou sans formation, avec une proportion encore plus élevée chez les jeunes femmes (OIT, 2020).

Les systèmes agroalimentaires subissent la pression du changement climatique, de conflits chroniques et émergents et de la covid-19 (Bulman *et al.*, 2021), qui les empêche de fournir une alimentation saine et abordable pour tous. Il est crucial d'investir différemment et de faire participer les jeunes à la transformation des systèmes alimentaires par le biais de l'expansion de l'automatisation, des technologies numériques et de l'économie verte. Les jeunes apportent des idées, des solutions, des produits et des services nouveaux, ainsi que de nouveaux modèles d'entrepreneuriat, de partenariats et de réseaux. Ne pas investir dans la jeunesse pourrait entraîner des coûts économiques et sociaux et menacer la durabilité des systèmes agroalimentaires.

## Innovation dans les systèmes agroalimentaires

Confrontés à la covid-19, les jeunes agro-entrepreneurs ont dû s'adapter. Certains ont ajusté leurs modèles stratégiques et sont passés à la vente en ligne en ajoutant de la valeur à des produits primaires. D'autres ont créé des entreprises vertes produisant des engrais biologiques à partir de matières premières renouvelables, tandis que d'autres encore se lançaient dans la livraison de produits alimentaires. Ces innovations pourront être utiles au choix d'investissements futurs dans l'agroalimentaire et les emplois pour les jeunes (FAO, 2020).

ENCADRÉ

1

L'agriculture doit être plus attractive et économiquement viable pour les jeunes. Cela requiert d'investir dans l'éducation et les compétences, ainsi que de promouvoir l'accès à l'information, à l'assistance technique, aux terres, au financement, aux marchés et aux emplois, tout en soutenant les aspirations des jeunes de divers milieux et en les impliquant en tant que bénéficiaires, partenaires et conseillers.

La volonté politique existe. La Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation accélérées de l'agriculture en Afrique pour une prospérité partagée et de meilleures conditions de vie, entérinée lors du sommet de la CUA de 2014, comprend des objectifs pour la jeunesse à l'horizon 2025:

- opportunités d'emploi dans l'agriculture pour au moins 30 pour cent des jeunes;
- entrée et participation préférentielles des femmes et des jeunes dans le secteur agroalimentaire.

L'emploi des jeunes se situe également au cœur de multiples politiques, stratégies et cadres sur le continent (voir l'encadré 2). Investir en faveur des jeunes dans les systèmes agroalimentaires contribue aux objectifs de développement durables (ODD): ODD 8 (plein emploi productif et travail décent pour tous), avec des impacts positifs sur l'ODD 4 (éducation de qualité pour tous), l'ODD 1 (éradication de la pauvreté), l'ODD 2 (éradication de la faim) et l'ODD 10 (réduction des inégalités).

## Exemples de politiques et de cadres appelant à augmenter l'investissement en faveur des jeunes dans les systèmes agroalimentaires en Afrique

- Agenda 2063 (2015)
- Programme des priorités à cinq ans de l'Union africaine contribuant à la réalisation de certains objectifs de l'Agenda 2063 (2015)
- Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation accélérées de l'agriculture en Afrique pour une prospérité partagée et de meilleures conditions de vie (2014)
- Charte africaine de la jeunesse (2006)
- Plan d'action africain pour l'autonomisation des jeunes 2019-2024 (2019)
- Initiative « Un million d'ici 2021 » (2019)
- Stratégie en faveur des jeunes dans le secteur agroalimentaire en Afrique (2021)

# Directives en matière d'investissement en faveur des jeunes dans les systèmes agroalimentaires en Afrique

## Guide pratique

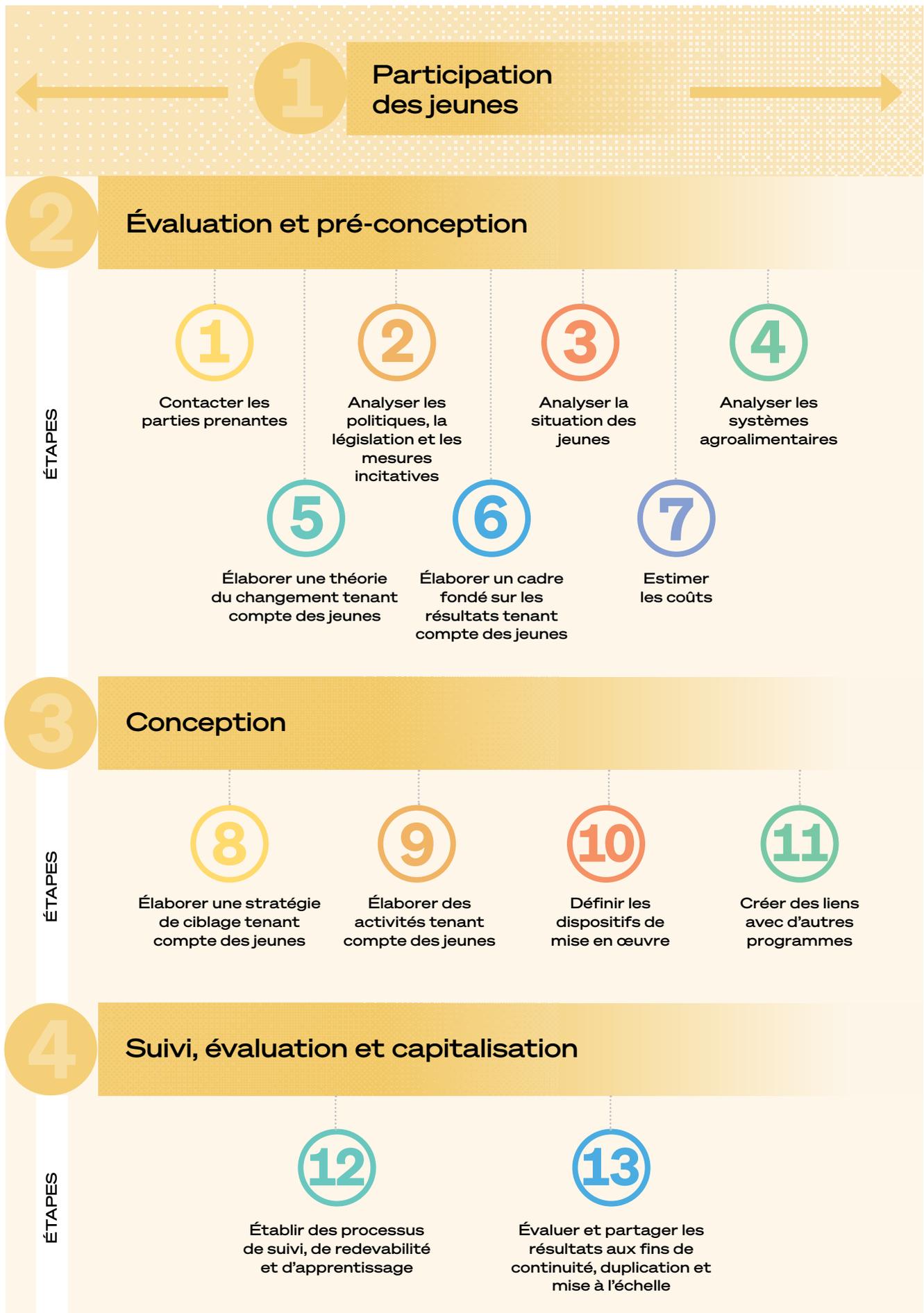
L'appui aux interventions agricoles en faveur des jeunes requiert une augmentation majeure des investissements. Les directives abordent les contraintes, les besoins et les aspirations des jeunes dans le but de concevoir des investissements tenant compte de l'emploi et de l'autonomisation de façon holistique et dans divers contextes. Il ne s'agit pas seulement d'emplois plus nombreux, mais d'emplois de meilleure qualité et d'entreprises viables dirigées par des jeunes. La FAO et la CUA ont élaboré ces directives à partir de recherches, de l'analyse de programmes réussis et de consultations multipartites.

Elles fournissent des conseils pratiques en matière de conception, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des programmes d'investissement et montrent comment évaluer les domaines d'action thématique et les opportunités en y faisant pleinement participer les jeunes. Elles ne fournissent pas une solution standard, mais constituent plutôt un guide de conduite des phases de la programmation d'investissements adaptant les bonnes pratiques au contexte local.

Elles commencent par des principes fondamentaux (encadré 3) alignés sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'Agenda 2063 de la CUA et d'autres cadres mondiaux phares. Les directives sont ensuite structurées en quatre chapitres (figure 2).

## Principes des Directives en matière d'investissement

- A** Assurer la participation et l'autonomisation des jeunes pendant tout le programme.
- B** Reconnaître la diversité des jeunes et leur droit à l'inclusion.
- C** Utiliser une approche intégrée et durable.
- D** Rendre le processus tourné vers l'avenir et novateur.
- E** Assurer la collaboration entre les secteurs et les parties prenantes.



**Figure 2**  
Étapes de programmes d'investissement tenant compte des jeunes

SOURCE: Auteurs

## FAIRE PARTICIPER LES JEUNES AU CYCLE DES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT

Il est essentiel d'inclure les jeunes dans le cycle des programmes, non seulement en tant que bénéficiaires, mais aussi en tant que conseillers, partenaires de la prise de décision et initiateurs de propositions.

Cette inclusion peut être renforcée en :

- contactant les jeunes par différents canaux et médias afin de comprendre et de développer leurs idées et, chaque fois que possible, de tenir compte de leurs priorités lors de la conception des interventions;
- faisant participer des organisations de jeunes dès le début;
- renforçant leur capacité à formuler leurs points de vue et à exprimer leurs idées;

- renforçant les capacités du personnel des agences et des programmes en matière de collaboration entre jeunes et adultes;
- insérant dans la fourniture de services des critères incitant les jeunes à y faire appel;
- plaçant des représentants des jeunes dans les organes de gouvernance.

La participation de jeunes de différents milieux, sexe, âge, origine ethnique et situation socioéconomique est essentielle. Ceci est notamment vrai pour les femmes et les adolescents de 15 à 17 ans, qui rencontrent des difficultés spécifiques pour accéder aux opportunités de développement des compétences, aux services financiers et à des emplois décents, sans oublier le risque de tomber dans le travail des enfants.



## ÉVALUATION ET PRÉ-CONCEPTION TENANT COMPTE DES JEUNES

L'analyse de contexte contribue à clarifier les opportunités et les défis que les options d'investissement présentent pour les jeunes. Elle doit faire participer les parties prenantes: gouvernement, partenaires de développement, jeunes eux-

mêmes, organisations de producteurs et secteur privé. La première phase d'un programme comporte sept étapes qui peuvent être exécutées successivement, parallèlement ou dans un ordre différent.

ÉTAPES		Les directives fournissent des conseils pratiques, des outils et des exemples à l'appui de la conduite des actions suivantes.	
<b>1</b>	<b>Contacteur les parties prenantes clés</b>	<b>4</b>	<b>Procéder à l'analyse des systèmes agroalimentaires</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier les principales parties prenantes de l'emploi des jeunes et des systèmes agroalimentaires, clarifier les rôles, les responsabilités et le niveau d'influence et évaluer les mécanismes de coordination.</li> <li>Recueillir des informations sur les interventions et identifier les synergies potentielles.</li> </ul>		Examiner les chaînes de valeur et effectuer une analyse des marchés sous l'angle des jeunes afin d'identifier les secteurs attractifs pour eux, ainsi que le soutien dont pourraient avoir besoin ceux qui sont ou envisagent de devenir entrepreneurs. Cela identifiera les investissements prioritaires en prêtant une attention particulière aux prestataires de services et aux avantages comparatifs des zones/territoires ciblés par le programme.
<b>2</b>	<b>Analyser les politiques, la législation et les mesures incitatives</b>	<b>5</b>	<b>Élaborer une théorie du changement tenant compte des jeunes</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyser les politiques et les cadres juridiques relatifs à l'emploi des jeunes et à l'entrepreneuriat, ainsi qu'aux investissements dans l'agriculture.</li> <li>Évaluer la façon dont les investissements agricoles soutiennent les jeunes et les restrictions exerçant un effet négatif sur les jeunes ou bloquant les interventions.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Concevoir une théorie du changement et un cadre fondé sur les résultats pour les programmes ciblant les jeunes ou tenir compte des jeunes dans ces aspects des programmes d'investissement. La mesure varie selon que le programme est axé sur les jeunes ou tient compte des jeunes.</li> <li>Affiner de façon itérative la théorie du changement grâce à des webinaires et des plateformes multipartites pendant la phase de conception.</li> </ul>
<b>3</b>	<b>Analyser la situation des jeunes</b>	<b>6</b>	
	<p>Comprendre le contexte, les moyens d'existence, les difficultés et les aspirations des différents groupes de jeunes que le programme cible:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluer le degré d'accès des différents groupes de jeunes aux actifs et aux ressources et leur participation aux systèmes agroalimentaires.</li> <li>Identifier des jeunes entrepreneurs agricoles ayant réussi et des organisations dirigées par des jeunes.</li> <li>Évaluer les risques et les vulnérabilités que rencontrent les migrants, les personnes vivant dans des zones fragiles ou post conflit et celles âgées de 15 à 17 ans.</li> </ul>		
		<b>7</b>	<b>Estimer les coûts</b>
			Les coûts préliminaires peuvent se baser sur le CFR et être vérifiés à l'étape de conception suivante: intrants, équipement, formation, incubateurs d'entreprises, coaching, subventions et prêts.

### Exemples d'outils et d'approches d'évaluation

L'outil multipartite d'évaluation rapide des capacités invite les jeunes à évaluer les investissements responsables dans l'agriculture et les systèmes alimentaires et à en bénéficier (FAO, 2018a). Il est appliqué en Tunisie, au Sénégal, en Guinée, au Mali et en Mauritanie.

Une analyse des marchés tenant compte des jeunes menée en République-Unie de Tanzanie dans le cadre du Programme conjoint des Nations Unies sur l'emploi des jeunes a donné lieu à un projet d'emploi des jeunes basé sur les directives de l'Organisation internationale du Travail (OIT) (OIT, 2015).

En Tunisie, la recherche sur la migration des jeunes ruraux s'est efforcée de comprendre la migration et la mobilité, les types de migration à l'étranger des jeunes ruraux et leur impact sur les moyens d'existence ruraux (Zucotti et al., 2018).

En Tunisie, le programme GIZ Agripreneur 2.0 a effectué une étude visant à identifier des opportunités commerciales viables pour les jeunes dans les chaînes de valeur agricoles. La participation du secteur privé a joué un rôle crucial dans l'identification des opportunités de marchés (Knobloch et Pirzer, 2019).

# 3

## CONCEPTION TENANT COMPTE DES JEUNES

Pour affiner la conception des investissements, ajuster et valider les aspects du ciblage, le CFR, les interventions et les coûts, des consultations approfondies avec les jeunes et les

parties prenantes concernées sont essentielles. Ce chapitre présente quatre étapes assorties chacune d’action clés spécifiques.

ÉTAPES	
<p><b>8</b></p> <p><b>Élaborer une stratégie de ciblage tenant compte des jeunes</b></p>	<p><b>10</b></p> <p><b>Définition des dispositions de mise en œuvre</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Sélectionner les domaines et les groupes de jeunes prioritaires pour le programme et les mécanismes de ciblage adaptés. Les critères peuvent être la pauvreté, le chômage, le potentiel de croissance, les opportunités d’emploi et dans le secteur agroalimentaire, les priorités gouvernementales, les programmes en cours et le potentiel de partenariats.</li> <li>Les principales considérations sont les suivantes: segmentation (ventilation des jeunes en fonction de l’âge, p. ex., moins de 18 ans et au-delà, et du sexe), transparence de la définition des critères et consultations avec des jeunes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tenir compte des jeunes dans la mise en œuvre: lors de la mise en place des organes de gouvernance et du choix des prestataires de services, renforcer la collaboration entre jeunes et adultes.</li> <li>Établir des procédures de communication claires, des apports d’idées, des mécanismes de dépôt de plaintes et un feedback permanent pour assurer la redevabilité et la transparence.</li> </ul>
<p><b>9</b></p> <p><b>Élaborer des activités tenant compte des jeunes</b></p>	<p><b>11</b></p> <p><b>Créer des liens avec d’autres programmes</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Fournir des solutions holistiques intégrées plutôt qu’un appui isolé pour s’aligner sur la diversité des besoins, des difficultés et des attentes des différents groupes.</li> <li>Tenir compte des jeunes dans les domaines d’action: accès aux informations, compétences, terres et eau, intrants, équipement et services, marchés, services financiers et dialogue sur les politiques.</li> <li>Augmenter l’accès des jeunes aux solutions numériques pour réduire la fracture numérique.</li> </ul>	<p>Les parties prenantes et les agences investissant pour les jeunes dans les systèmes agroalimentaires doivent collaborer, notamment lorsqu’elles ciblent les mêmes zones ou groupes de jeunes. Renforcer la coordination en établissant des liens entre l’emploi et le secteur agroalimentaire et le développement rural, la protection sociale et d’autres mesures appuyant la transformation rurale.</p>

**Exemples de programmes tenant compte des jeunes faisant appel à une approche multisectorielle intégrée**

Au Sénégal, le **Projet d’appui aux filières agricoles (PAFA)** a adopté une approche innovante de participation des jeunes en invitant des associations sportives et culturelles locales à soumettre des propositions de projets. Des groupes de jeunes ont bénéficié d’équipement, de formation aux bonnes pratiques agricoles et d’intrants améliorés, ainsi que d’un accès aux tables rondes des filières. Certains ont reçu une formation de conseillers aux exploitations familiales (FIDA, 2018).

Au Sénégal, le **Modèle d’insertion des jeunes dans l’agro-business (MIJA)** est un réseau de centres ruraux qui dispense une formation à la production et à la commercialisation. Il promeut la coopération entre les groupes et joue le rôle de mentor auprès des jeunes en matière de viabilité économique de leur entreprise (FAO, 2018b).

Au Nigéria, le **Programme pour l’emploi des jeunes dans l’agriculture (YEAP)** ciblait deux groupes: entrepreneurs agricoles de taille moyenne et jeunes exploitants intéressés par l’agriculture commerciale et la transformation à petite échelle. Le programme a apporté aux jeunes des compétences en agriculture et en gestion d’entreprise, ainsi que des aptitudes à la vie quotidienne qui les ont aidés à monter des entreprises agricoles et à améliorer leur accès aux terres, au crédit et aux intrants agricoles (FAO, 2016).

Le projet **Renforcer la résilience de la région du Sahel** grâce à la création d’emplois pour les jeunes ruraux (Burkina Faso, Tchad, Mali, Mauritanie et Niger) vise à renforcer la résilience des jeunes et la cohésion sociale tout en améliorant les moyens d’existence afin d’accroître la part des emplois durables. Par exemple, l’initiative «Mon projet mon avenir» finance des projets de jeunes dans la pêche, l’agriculture, l’élevage, les travaux publics, les services, l’environnement et les nouvelles technologies (FAO, 2021a).

## MISE EN ŒUVRE, SUIVI, ÉVALUATION ET CAPITALISATION

Les directives proposent un suivi, évaluation et apprentissage (SEA) tenant compte des jeunes, sachant que le SEA est un processus de formation continue qui commence

parallèlement à la préparation du projet. L'évaluation des impacts peut façonner des interventions futures et des mises à l'échelle.

ÉTAPES	
<b>12</b>	<p><b>Établir des processus de suivi, redevabilité et apprentissage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avant la mise en œuvre du programme, recueillir des données de base sur les jeunes par rapport auxquelles suivre et évaluer les changements.</li> <li>• Élaborer un SEA tenant compte des jeunes pour évaluer ce que le programme vise à réaliser: par exemple, accès aux ressources et aux actifs, entrepreneuriat et emplois décents, capital social et rôle d'agents du changement. Les indicateurs doivent être ventilés par sexe et groupes d'âge (par exemple: 14-18 ans, 19-25 ans, &gt; 25 ans).</li> <li>• Les programmes non axés sur la jeunesse (les jeunes ne sont qu'un groupe cible) doivent quand même ventiler les indicateurs par groupe d'âge pour comprendre leur impact sur les jeunes.</li> <li>• Créer des canaux de feedback, d'apprentissage et de dépôt de plaintes et renforcer les capacités du personnel en matière de SEA tenant compte des jeunes.</li> <li>• Les systèmes SEA doivent s'attacher à l'inclusion et à la durabilité des avantages, ainsi qu'aux impacts socioéconomiques et sur les relations hommes-femmes dans les différents groupes de jeunes.</li> </ul>
<b>13</b>	<p><b>Évaluer et partager les résultats aux fins de continuité, de duplication et de mise à l'échelle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluer l'impact des programmes sur les jeunes.</li> <li>• Capitaliser sur les enseignements et partager les pratiques réussies et les modèles éprouvés par le biais de différentes plateformes à l'aide de la coopération technique Sud-Sud et de forums de la jeunesse.</li> </ul>

### Exemples d'indicateurs tenant compte des jeunes

**Entrepreneuriat:** nombre de jeunes formés à la génération de revenu ou à la gestion d'entreprise qui ont appliqué ces compétences; augmentation du revenu des jeunes qui ont lancé ou agrandi leur entreprise après formation; niveau de satisfaction des jeunes qui ont signalé une augmentation de leur revenu.

**Création d'emplois décents:** pourcentage de jeunes signalant un revenu et des conditions de travail satisfaisants; nombre de jeunes de 15 à 17 ans ayant accédé à de la formation, du coaching et un emploi doté de meilleures conditions de travail grâce au développement de leurs compétences (FAO, 2015).

**Capital social et rôle d'agents du changement:** nombre de groupes de jeunes nouveaux ou plus forts; nombre ou proportion de jeunes à des postes à responsabilité ayant participé aux phases de suivi et d'apprentissage du programme.



# La voie à suivre: opérationnalisation des directives pour l'investissement

En collaboration avec leurs partenaires, les gouvernements jouent un rôle central dans la priorité accordée aux investissements axés sur les jeunes pour répondre à leurs engagements tout en favorisant la participation des jeunes à ce processus (FAO, 2021b). Le 4<sup>e</sup> Comité technique spécialisé sur l'agriculture, le développement rural, l'eau et l'environnement de l'Union africaine a avalisé les directives en décembre 2021, à l'instar de l'atelier de validation technique FAO/CUA de juillet 2021. Tous deux ont émis des recommandations sur l'adoption des directives au niveau des pays.

## Rendre les directives largement accessibles

La CUA, les gouvernements, les partenaires financiers et de développement, le secteur privé et les jeunes peuvent en soutenir la diffusion. Les directives pourraient apparaître dans différents forums et sous différents formats (webinaires, plateformes multipartites, infographies, vidéos et podcasts) avec traduction en diverses langues.

## Renforcer les capacités des parties prenantes nationales et locales

Les consultations et les ateliers multipartites incluant aussi des jeunes joueront un rôle crucial dans le choix des modalités d'application des directives. Ces forums pourront également servir de points d'entrée pratiques à leur application pendant l'appui à la conception, la mise en œuvre ou l'examen des programmes d'investissement, ce qui garantira la satisfaction des besoins et des aspirations des jeunes.

## Appliquer les directives aux programmes d'investissement

Elles peuvent constituer pour les gouvernements un point de départ à la participation des jeunes aux étapes des programmes d'investissement, ce qui générera d'autres partenariats et programmes. Les gouvernements jouent un rôle central dans l'incitation à ce faire et encouragent simultanément la collaboration entre les ministères et avec les partenaires financiers et de développement.

## Messages clés des directives

**L'investissement dans des systèmes agroalimentaires tenant compte des jeunes exerce des impacts positifs sur l'emploi des jeunes et l'entrepreneuriat est crucial pour bâtir des systèmes agroalimentaires durables.**

**Les jeunes doivent jouer un rôle actif d'agents du changement à toutes les étapes du cycle des programmes d'investissement. Cela requiert un environnement favorable à l'investissement.**

**L'opérationnalisation des directives accélérera les investissements pour et par les jeunes dans les systèmes agroalimentaires. Elle est nécessaire d'urgence et à grande échelle.**



## Remerciements

Cette note a été rédigée par Maria Lee et Pamela Pozarny avec l'appui de Melisa Aytekin. Elle repose sur la publication des *Directives en matière d'investissement en faveur des jeunes dans les systèmes agroalimentaires en Afrique* (FAO et CUA, 2022). Les auteurs remercient les personnes ayant contribué aux directives élaborées par la CUA et la FAO avec l'appui du Programme de coopération technique de la FAO (TCP), « Partnership to Support AU's Strategies on Social Protection, School Feeding and Rural Youth Employment » (TCP/RAF/3703) et le programme Knowledge for Investment (K4I) du Centre d'investissement de la FAO.

## Bibliographie

- BAD (Banque africaine de développement).** 2018. Jobs for youth in Africa: improve the quality of life for the people of Africa. [www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Generic-Documents/Brochure\\_Job\\_Africa-En.pdf](http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Generic-Documents/Brochure_Job_Africa-En.pdf)
- Bulman, A., Cordes, K.Y., Mehranvar, L., Merrill, E. et Fiedler, Y.** 2021. *Guide on incentives for responsible investment in agriculture and food systems*. Rome, FAO et Columbia Center on Sustainable Investment. <https://doi.org/10.4060/cb3933en>
- Comité de la sécurité alimentaire mondiale.** 2014. Principles for Responsible Investment in Agriculture and Food Systems. <https://cfs-products.ifad.org/documents/75908/78090/a-au866e.pdf/a15028d4-bde8-35da-fd1a-edb510a799e9#page=20>
- CUA (Commission de l'Union africaine).** 2021. *African Agribusiness Youth Strategy*.
- FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture).** 2015. *Handbook for monitoring and evaluation of child labour in agriculture. Measuring the impacts of agricultural and food security programmes on child labour in family-based agriculture*. Série Orientations n° 2. Rome. p. 119. [www.fao.org/3/a-i4630e.pdf](http://www.fao.org/3/a-i4630e.pdf)
- FAO.** 2016. YEAP: Agriculture has never been so fashionable. Article. [www.fao.org/rural-employment/resources/detail/en/c/396482/](http://www.fao.org/rural-employment/resources/detail/en/c/396482/)
- FAO.** 2018a. *Augmenter les investissements responsables dans l'agriculture et les systèmes alimentaires par et pour les jeunes. Guide pour organisateurs et facilitateurs utilisant l'outil d'analyse rapide des capacités*. Rome. 40 p. [www.fao.org/3/ca2065en/ca2065en.pdf](http://www.fao.org/3/ca2065en/ca2065en.pdf)
- FAO.** 2018b. A successful model to engage Senegalese youth in agriculture. Article. [www.fao.org/rural-employment/resources/detail/en/c/1120663/](http://www.fao.org/rural-employment/resources/detail/en/c/1120663/)
- FAO.** 2020. *Africa's youth in agrifood systems: Innovation in the context of COVID-19*. Document d'orientation. [www.fao.org/3/cb0539en/CB0539EN.pdf](http://www.fao.org/3/cb0539en/CB0539EN.pdf)
- FAO.** 2021a. *Building resilience in the Sahel region through job creation for youth*. Document de projet. [www.fao.org/3/cb4959en/cb4959en.pdf](http://www.fao.org/3/cb4959en/cb4959en.pdf). Initiative « Mon projet, mon avenir » en Mauritanie: [www.youtube.com/watch?v=wKyAv9ff0is](https://www.youtube.com/watch?v=wKyAv9ff0is)
- FAO.** 2021b. Empowering youth to engage in responsible investment in agriculture and food systems: Rapid capacity assessment tool. [www.fao.org/publications/card/en/c/ca2061EN/](http://www.fao.org/publications/card/en/c/ca2061EN/)
- FAO et CUA.** 2022. *Directives en matière d'investissement en faveur des jeunes dans les systèmes agroalimentaires en Afrique*.
- FAO, FIDA, UNICEF (Fonds international de secours à l'enfance des Nations Unies), PAM (Programme alimentaire mondial) et OMS (Organisation mondiale de la Santé).** 2021. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2021. Transformer les systèmes alimentaires pour que la sécurité alimentaire, une meilleure nutrition et une alimentation saine et abordable soient une réalité pour tous*. Rome, FAO.
- FAO et ONUDI (Organisation des Nations Unies pour le développement industriel).** 2021. *Opportunities for Youth in Africa (OYA) Programme*. [www.fao.org/3/cb3802en/cb3802en.pdf](http://www.fao.org/3/cb3802en/cb3802en.pdf)
- FIDA (Fonds international pour le développement agricole).** 2019. *2019 Rural Development Report Overview: Creating Opportunities for Rural Youth*. Rome, IFAD.
- FIDA.** 2018. Impact assessment: Agricultural Value Chains Support Project (PAFA). [www.ifad.org/fr/web/knowledge/-/publication/impact-assessment-agricultural-value-chains-support-project-pafa-](http://www.ifad.org/fr/web/knowledge/-/publication/impact-assessment-agricultural-value-chains-support-project-pafa-)
- Knobloch, C. et Pirzer, C.** 2019. *What works in rural youth employment promotion. Good practices and lessons from GIZ programmes on rural youth employment*. Berlin, GIZ
- Nations Unies.** 2018. Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales. A/HRC/RES/39/12. <https://digitallibrary.un.org/record/1650694>
- OIT (Organisation internationale du Travail).** 2015. *Value chain development for decent work: how to create employment and improve working conditions in targeted sectors*. International Labour Office- 2e édition. Genève.
- OIT.** 2020. *Report on employment in Africa (Re-Africa) – tackling the youth employment challenge*. International Labour Office – Genève. [www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---africa/---ro-abidjan/documents/publication/wcms\\_753300.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---africa/---ro-abidjan/documents/publication/wcms_753300.pdf)
- Zucotti, C., Geddes, A., Basshi, A. Nori, M. et Stojanov, R.** 2018. *Rural migration in Tunisia. Drivers and patterns of rural youth migration and its impact on food security and rural livelihoods in Tunisia*. Rome, FAO, 70 p. [www.fao.org/documents/card/en/c/19193EN/](http://www.fao.org/documents/card/en/c/19193EN/)

## Sigles et acronymes

<b>BAD</b>	Banque africaine de développement	<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économiques
<b>CFR</b>	Cadre fondé sur les résultats	<b>OYA</b>	Opportunities for Youth in Africa (Project)
<b>CTS</b>	Comité technique spécialisé	<b>PAFA</b>	Projet d'appui aux chaînes de valeur
<b>CUA</b>	Commission de l'Union africaine	<b>SEA</b>	Suivi, évaluation et apprentissage
<b>FAO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	<b>USAID</b>	Agence des États-Unis pour le développement international
<b>FIDA</b>	Fonds international de développement agricole	<b>YEAP</b>	Programme pour l'emploi des jeunes dans l'agriculture
<b>GIZ</b>	Agence allemande de coopération internationale		
<b>MIJA</b>	Modèle d'insertion des jeunes dans l'agrobusiness		



©FAO/Luis Tato

Citer comme suit: Lee, M., Pozarny, P. et Aytekin, M. 2022. *Augmenter les investissements en faveur des jeunes dans les systèmes agroalimentaires en Afrique - Ce que les décideurs doivent savoir*. Documents d'orientation sur l'investissement. Rome, FAO et Union africaine. <https://doi.org/10.4060/cb9137fr>



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la licence [CC BY-NC-SA 3.0 IGO](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/)

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

© FAO, 2022  
CB9137FR/1/04.22